



2023 année noire pour l'école publique ?

Alors que l'Inspectrice d'Académie se répand dans la presse pour justifier les injustifiables fermetures d'écoles et de classes dues au manque d'enseignants, le gouvernement et le Ministre continuent avec acharnement à détruire le service public et l'école publique républicaine.

Ainsi lors du Comité Technique Ministériel qui s'est tenu ce mardi 13 décembre, le Ministre a communiqué les dotations par académie pour la rentrée 2023.

Une véritable douche froide pour l'académie de Clermont. – 58 postes d'enseignants du 1^{er} degré (soit -667 postes nationalement) et – 25 postes d'enseignants du second degré (-481 nationalement). Aucune création chez les personnels administratifs débordés. Pas d'information précise sur le recrutement d'AESH.

Alors que tout manque, que les remplacements ne sont pas faits, que l'on recourt massivement aux contractuels précaires, que des postes sont non pourvus, le Ministre et ses représentants locaux osent encore supprimer des postes.

Ces mêmes responsables locaux vont encore nous servir la même chanson des baisses d'effectifs. Or il faut savoir que les inspecteurs de l'Education nationale revoient cette année autoritairement à la baisse les prévisions des directeurs. Il faut savoir que les enfants de 2 ans sont chassés des écoles et non comptabilisés dans les effectifs au grand profit de l'école privée, il faut savoir que les effectifs du second degré sont stables.

Alors, pour la FNEC FP FO, la cause des dysfonctionnements de l'Education nationale n'est pas à chercher du côté des enseignants (trop âgés dans le département au dire de l'inspectrice d'académie) ou du côté de l'épidémie de grippe, ou encore du côté des organisations syndicales, mais bien dans les choix budgétaires que le gouvernement a fait passer à coup de 49-3 répétés.

La FNEC FP FO, première force syndicale du département, ne laissera pas faire. Elle appelle les enseignants, les parents, les élus à résister au projet de carte scolaire de l'inspectrice d'académie qui sera dans ces conditions nécessairement destructeur.

Programme 140 : « Enseignement scolaire public du 1^{er} degré »

Evolution des moyens d'enseignement à la rentrée 2023

académie	moyens d'enseignement au 1er septembre 2022*	variation des moyens d'enseignement à la rentrée 2023	académie	moyens d'enseignement au 1er septembre 2022*	variation des moyens d'enseignement à la rentrée 2023
AIX-MARSEILLE	15 082	0	NORMANDIE	16 181	-99
AMIENS	10 593	-77	ORLEANS-TOURS	12 674	-81
BESANCON	5 972	-52	PARIS	7 523	-155
BORDEAUX	15 167	-30	POITIERS	7 986	-60
CLERMONT-FERRAND	6 011	-58	REIMS	7 058	-58
CORSE	1 575	0	RENNES	10 881	-60
CRETEIL	28 491	65	STRASBOURG	9 282	-43
DIJON	7 989	-72	TOULOUSE	13 799	-42
GRENOBLE	16 130	0	VERSAILLES	32 718	70
LILLE	21 432	-150	GUADELOUPE	2 840	-25
LIMOGES	3 285	-23	GUYANE	3 393	74
LYON	16 385	0	LA REUNION	6 958	28
MONTPELLIER	13 497	17	MARTINIQUE	2 479	-35
NANCY-METZ	11 599	-85	MAYOTTE	3 729	168
NANTES	13 941	-78	COM	1 917	0
NICE	9 859	60	réserve		135
			TOTAL	336 418	-667

* enseignants du premier degré, enseignants du second degré, apport d'enseignement des enseignants stagiaires

Programme 141 « Enseignement scolaire public du second degré »

Évolution des moyens d'enseignement (en ETP) à la rentrée scolaire 2023

Académies	Stock d'emplois d'enseignants (*) au 01/09/2022	... variation des ETP en emplois	... variation des ETP en HSA	Total variation des moyens d'enseignement
AIX-MARSEILLE	16 875,0	+59	-10	+49
AMIENS	12 103,0	-48	-17	-65
BESANCON	7 108,3	-73	+4	-69
BORDEAUX	18 756,3	-20	+10	-10
CLERMONT-FERRAND	7 183,0	-28	+3	-25
CORSE	1 828,5	+6	-1	+5
CRETEIL	29 808,5	+60	+10	+70
DIJON	9 136,8	-105	+6	-99
GRENOBLE	18 451,6	-4	-5	-9
LILLE	24 457,5	-149	-11	-160
LIMOGES	4 184,5	-15	-3	-18
LYON	17 364,7	+60	+5	+65
MONTPELLIER	15 984,5	+90	0	+90
NANCY-METZ	13 869,5	-52	-2	-54
NANTES	16 365,3	-20	-10	-30
NICE	12 013,5	+54	+6	+60
NORMANDIE	19 064,3	-121	+16	-105

Académies	Stock d'emplois d'enseignants (*) au 01/09/2022	... variation des ETP en emplois	... variation des ETP en HSA	Total variation des moyens d'enseignement
ORLEANS-TOURS	14 892,3	0	0	0
PARIS	11 254,3	-175	-7	-182
POITIERS	9 634,0	-25	0	-25
REIMS	7 828,0	-56	+4	-52
RENNES	13 987,3	-34	+4	-30
STRASBOURG	11 443,0	-38	-2	-40
TOULOUSE	16 839,5	+50	0	+50
VERSAILLES	35 014,6	+64	-9	+55
GUADELOUPE	3 729,0	-106	0	-106
GUYANE	3 224,5	+58	+2	+60
LA REUNION	8 457,5	-18	+1	-17
MARTINIQUE	2 913,0	-56	0	-56
MAYOTTE	3 280,5	+150	0	+150
COM	4 051,0	+1	0	+1
En attente de répartition	-	+10	+6	+16
TOTAL	391 303,3	-481	0	-481

(*) hors PSYEN stagiaires comptabilisés avec les PSYEN

EMPLOIS DE PERSONNELS ADMINISTRATIFS DU P141

ACADEMIES	P141
AIX-MARSEILLE	+2
AMIENS	-2
BESANCON	-2
BORDEAUX	+6
CLERMONT-FERRAND	0
CORSE	0
CRETEIL	+10
DIJON	-2
GRENOBLE	0
LILLE	-6
LIMOGES	0
LYON	+2
MONTPELLIER	0
NANCY-METZ	-6
NANTES	+4

NICE	0
NORMANDIE	-6
ORLEANS-TOURS	+2
PARIS	-5
POITIERS	0
REIMS	-4
RENNES	+2
STRASBOURG	-2
TOULOUSE	+2
VERSAILLES	0
GUADELOUPE	0
GUYANE	+4
LA REUNION	0
MARTINIQUE	-2
MAYOTTE	+3
TOTAL	0